





(Note : tous les chiffres datent d'avant la crise actuelle et toutes les citations sont tirées du rapport.)

Les personnes en âge de travailler entre 15 et 64 ans qui, sans distinction, peuvent vendre leur capacité de travailler sur le marché du travail sont au nombre de 24 500 000.

Statistique Canada ne distingue pas les différences de classe sociale parmi ceux qui sont en âge de travailler. Il inclut les oligarques canadiens qui contrôlent l'économie et qui apparaissent même dans les données de l'Agence du revenu du Canada comme gagnant un revenu en tant que directeurs et cadres supérieurs des entreprises qu'ils contrôlent.

La population canadienne de 0 à 15 ans est de 6 000 000.

La population canadienne de 65 ans et plus est de 6 600 000.

« En 2015, un Canadien sur cinq âgé de 65 ans et plus, soit près de 1,1 million de personnes âgées, a déclaré avoir travaillé pendant l'année[1]. »

Parmi la population active, ceux qui ont trouvé preneur à qui vendre leur capacité de travail représentent 19 190 000 travailleurs. (Durant la crise actuelle, ce nombre a chuté de façon significative à 16 184 900).

Ceux qui voulaient trouver un acheteur mais sont présentement en chômage représentent 1 134 000 (ce nombre a augmenté de façon dramatique à 2 619 200 durant la crise actuelle).

Ceux qui ont trouvé preneur pour leur capacité de travailler et ceux qui voulaient trouver preneur, mais n'ont pas réussi représentent 20 324 000.

Ceux parmi la population en âge de travailler qui ont quitté la population active et qui ne cherchaient pas à ce moment-là un acheteur pour leur force de travail, quelle que soit la raison, représentent 4 176 000.

Le rapport étudie le nombre et le mouvement des travailleurs qui entrent et qui quittent chacun des statuts de la population active d'un mois à l'autre d'octobre 2007, juste avant la crise économique de 2008-2009, à septembre 2018. L'étude examine les mouvements et les fluctuations au sein des trois principaux statuts de la main-d'oeuvre représentés par le nombre de personnes occupées (O), de chômeurs (C) ou d'inactifs (I).

« Le marché du travail au Canada est très dynamique avec une proportion de 6,2 % de la population en âge de travailler qui a changé de statut sur le marché du travail en moyenne chaque mois entre janvier 2007 et septembre 2018. »

Dynamique en effet ! On devrait plutôt dire qu'il est dynamiquement destructeur pour l'économie et angoissant et stressant pour la classe ouvrière. C'est le moins qu'on puisse dire. Les mouvements constants d'un statut de travail à un autre, le niveau élevé et incessant de chômage permanent de plus d'un million de travailleurs et les crises récurrentes qui portent atteinte aux intérêts des travailleurs de manière générale, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, révèlent une situation extrêmement chaotique et anarchique autant pour l'économie que pour la classe ouvrière.



Mettre sous contrôle l'économie moderne afin qu'elle serve le peuple et la société est la responsabilité sociale de la classe ouvrière. Les oligarques au pouvoir, dont l'ordre du jour est destiné à servir leurs

intérêts privés qui rivalisent les uns avec les autres, sont incapables de mettre l'économie sous contrôle. Seule la classe ouvrière moderne, avec son vaste ordre du jour de servir l'intérêt public, peut le faire. La classe ouvrière peut servir ses intérêts individuels si elle sert également les intérêts collectifs et la société. Cela correspond à la vérité que la classe ouvrière ne peut s'émanciper que si elle émancipe toute l'humanité et élimine l'exploitation de l'humain par l'humain.

Le total mensuel de 6,2 % qui changent de statut au sein des trois statuts de la main-d'oeuvre (ou de la population active) équivaut à environ 1 520 000 travailleurs. Le rapport indique que ce phénomène reste assez constant, sauf pendant les périodes de crise telles que la crise économique de 2008-2009, les conséquences de l'effondrement des prix du pétrole de 2014 et la crise actuelle associée à la pandémie lorsque le nombre de travailleurs qui changent de statut sur le marché du travail augmente considérablement.

« Le taux de transition d'occupé à chômeur a augmenté de manière marquée durant la récession de 2008-2009 et est resté élevé pendant plusieurs années après le choc économique. L'augmentation notable du nombre de chômeurs observée pendant cette récession a été causée par l'augmentation des deux composantes des flux entrants en chômage (c'est-à-dire, d'occupé à chômeur et d'inactif à chômeur). La proportion de chômeurs qui sont restés chômeurs a connu une hausse marquée durant la récession et elle est demeurée plus élevée que la proportion observée au cours des 12 mois avant cette période. »

« Pendant la dernière récession en 2008-2009, l'emploi a diminué de 426 000 d'octobre 2008 à juillet 2009, tandis que le nombre de chômeurs a augmenté de 460 000. »

Statistique Canada fait remarquer qu'« une variation du chômage qui serait causée par des mises à pied importantes n'a pas les mêmes implications qu'une variation du chômage causée par la difficulté à se trouver un travail ».

Statistique Canada suggère que le niveau moyen de difficulté à trouver un emploi est « normal », tandis que les licenciements majeurs pour une raison quelconque, y compris une crise générale, chamboulent le marché du travail, entraînant de graves souffrances pour les travailleurs.



Le rapport n'examine pas les différentes catégories de travailleurs qui souhaitent vendre leur capacité de travailler et les difficultés et humiliations qu'ils endurent, notamment les nouveaux immigrants, les travailleurs migrants, les travailleurs étrangers temporaires, les travailleurs contractuels à durée déterminée embauchés directement par les entreprises, les travailleurs contractuels embauchés par le biais d'agences de placement et autres trafiquants de travailleurs, ceux considérés comme autonomes, y compris ceux désignés comme tels dans l'économie à la demande, etc.

La nécessité de changement est internationale. Le phénomène des travailleurs étrangers invités sans aucun droit est un fléau répandu. Par exemple, les travailleurs invités privés même de droits civils dans les six pays du Conseil de coopération du Golfe (persique) sont de loin plus nombreux que les citoyens officiels. Au Japon, plus de 40 % des travailleurs sont considérés comme « irréguliers », employés dans le cadre de contrats de travail temporaires organisés principalement par des entreprises de trafic de main-d'oeuvre. Placer les travailleurs dans cette relation sociale « irrégulière » renforce considérablement le pouvoir de ceux qui achètent la capacité de travailler des travailleurs. En outre, les tiers qui agissent en sous-traitants et les trafiquants sont devenus une autre couche de parasites qui vivent aux dépens de la valeur que les travailleurs produisent.

« Lors de récessions marquées, le changement du taux de séparation de l'emploi (taux de transition d'occupé à chômeur) explique la majorité de la variation du taux de chômage. »

Statistique Canada déclare que la taille du marché des chômeurs peut doubler lorsqu'une personne est licenciée durant une crise parce que « lorsqu'un membre du ménage perd son emploi, un autre membre du ménage entre dans la population active pour compenser la perte, ce qui augmente l'offre de travail. Par exemple, les femmes mariées chargées de famille ou les étudiants. »

Parce que les travailleurs changent en général leur statut sur le marché du travail sur une base presque constante en dehors des périodes de crise, Statistique Canada a créé le taux de transition qui représente la probabilité qu'une personne en emploi à la période (t) ait perdu ou quitté son emploi et soit à la recherche de travail à la période (t+1).

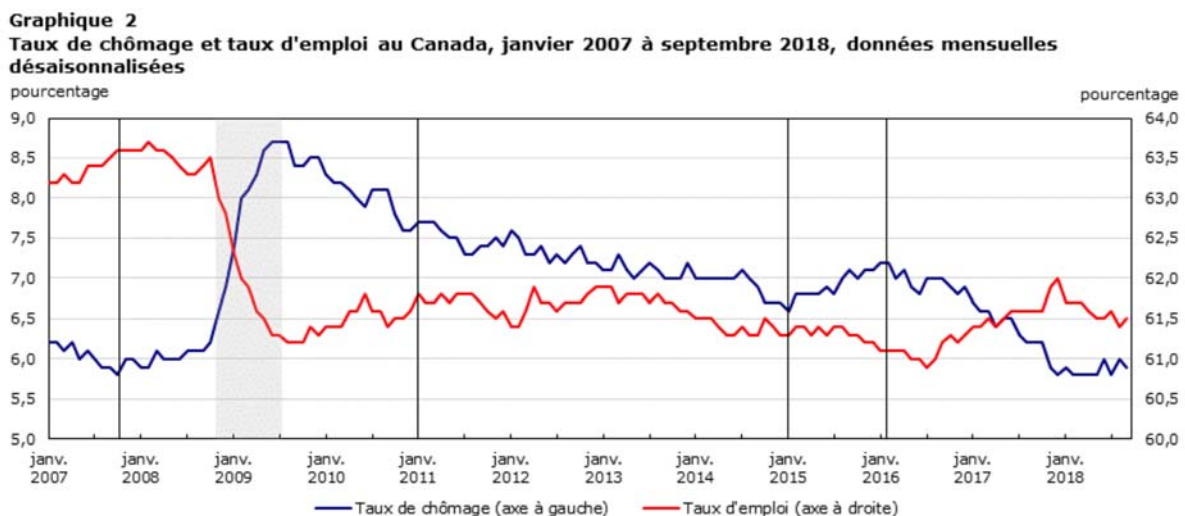
« Le taux est calculé en divisant le nombre de personnes qui sont passées du statut occupé à celui de chômeur ( $O_t C_{t+1}$ ) entre les deux mois par le nombre total de personnes en emploi au temps t. »

« Afin d'observer l'ampleur des transitions, le tableau 1 présente les estimations moyennes des neuf principaux flux bruts au cours de la période à l'étude, soit la moyenne d'octobre 2007 à septembre 2018. »

« Par exemple, (sur une période de onze années de l'enquête) près de 17 millions de travailleurs étaient en emploi au cours du mois suivant en moyenne, ce qui représente 59,5 % de la population de 15 ans et plus. »

« Au cours de la période à l'étude, en moyenne, 289 000 chercheurs de travail étaient en emploi au cours du mois suivant, soit 1,0 % de la population en âge de travailler. Parallèlement, en moyenne, 233 000 travailleurs sont devenus chômeurs (0,8 % de la population de 15 ans et plus). » Il importe de noter que le nombre total de chômeurs n'est jamais descendu en dessous de 1,1 million pendant la période de l'étude et a augmenté considérablement pendant la crise de 2008-2009 et le choc des prix du pétrole après 2014, et est maintenant plus du double avec la crise économique liée à la pandémie actuelle. »

« La période appelée 'récession' est celle qui contient le sommet du niveau d'emploi (en octobre 2008) avant la diminution abrupte jusqu'au creux en juillet 2009 ». »



**Note :** La zone ombrée représente la récession de 2008-2009. Les lignes verticales séparent les différentes périodes analysées.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

[Cliquer pour agrandir](#)

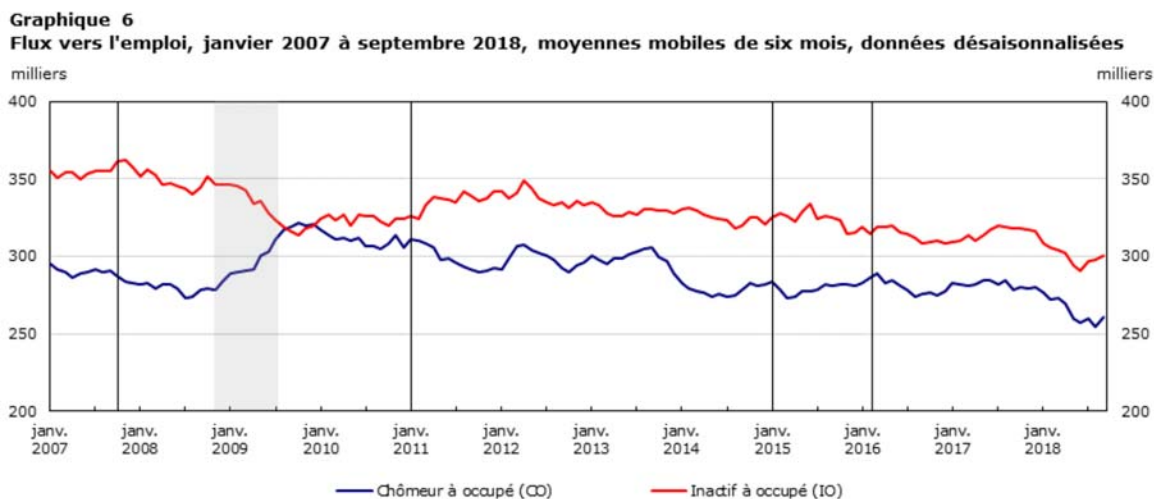
« Au cours de la récession, l'emploi a diminué de 426 000. [...] Pendant cette période, les flux sortants de l'emploi ont augmenté de manière importante pour atteindre une moyenne de 691 000 par mois, alors que les flux entrants sont demeurés assez stables (629 000 en moyenne). »

« Lors de la reprise, l'emploi s'est accru et a atteint le niveau observé avant la récession en janvier 2011. Au cours de cette période, la hausse de l'emploi s'est caractérisée par une baisse notable des flux sortants (625 000 en moyenne) conjuguée à une hausse modérée des flux entrants (637 000 en moyenne). »

« De janvier 2015 à février 2016, les flux entrants et sortants étaient moins élevés, en moyenne, qu'au cours de la période précédente. Bien que le taux de transition d'occupé à chômeur fût plus bas en moyenne que lors des périodes précédentes, il a suivi une tendance à la hausse. Ainsi, une personne en emploi avait plus de chances d'être en chômage le mois suivant. »

Des déclarations comme celle-ci dans le rapport montrent que la classe ouvrière ne contrôle pas son sort. Cette réalité doit changer avec une nouvelle direction pour l'économie et une garantie assurée par l'État des droits des travailleurs. Ces droits incluent le droit à un moyen de subsistance et à participer consciemment aux affaires aux endroits de travail et à établir la direction de l'économie et de la société.

« Le nombre de personnes quittant l'inactivité vers l'emploi (IO) a diminué au cours de la récession et est demeuré relativement stable durant la période de reprise. La diminution du flux IO peut être un indicateur que les gens mettent plus de temps à trouver du travail. En effet, habituellement, il y a une période de recherche de travail avant de trouver un emploi et si cette période est très courte, la transition entre IC ne sera pas captée. Puisque l'EPA recueille le statut sur le marché du travail pendant la semaine de référence, c'est plutôt la transition IO qui sera captée. »



**Note :** La zone ombrée représente la récession de 2008-2009. Les lignes verticales séparent les différentes périodes analysées.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Cliquer pour agrandir**

« Pendant la récession, le nombre de chômeurs qui ont trouvé du travail (CO) a augmenté et cette hausse était provoquée par un effet de composition dû à l'augmentation importante du nombre de chômeurs. Bien que ce flux ait augmenté, la probabilité de passer de chômeur à travailleur a quant à elle diminué (voir le graphique 7a). Ce phénomène a aussi été observé aux États-Unis. Le nombre de personnes passant de chômeur à travailleur a baissé en moyenne au cours de la période de quatre ans qui a suivi la reprise, alors que le nombre de personnes quittant l'emploi vers l'inactivité (OI) était relativement stable. »

« Le graphique 8 présente les flux entrants et sortants du chômage. Les flux entrants (OC+IC) sont la somme des personnes passant d'occupé à chômeur (OC) et d'inactif à chômeur (IC). Les flux sortants (CO+CI) représentent la somme des personnes passant de chômeur à occupé (CO) et de chômeur à inactif (CI). »

« Au cours de la période de 12 mois avant la récession, le nombre de chômeurs a augmenté en raison des flux entrants qui étaient plus élevés que les flux sortants (493 000 et 489 000, en moyenne, respectivement). »

« Entre janvier 2015 et février 2016, coïncidant avec le choc des prix du pétrole, les flux entrants vers le chômage ont connu une tendance à la hausse. Les flux sortants ont aussi augmenté, mais la hausse s'est produite un peu plus tard au cours de la période. Ainsi, un écart s'est creusé entre le nombre d'entrées et de sorties du chômage. Le taux de chômage a augmenté pour atteindre un sommet de 7,2 % en janvier et février 2016. À la suite à ce sommet, tant les flux entrants que sortants du chômage ont diminué et les flux entrants sont retournés en deçà des flux sortants. »

« Au cours de la période de reprise (juillet 2009 à janvier 2011), tandis que le nombre de personnes passant du travail au chômage (OC) a diminué et est retourné à son niveau d'avant la récession, le nombre de personnes qui sont entrées dans la population active pour chercher du travail (IC) est demeuré plus élevé que le niveau moyen observé avant et pendant la récession. Ce niveau moyen plus élevé du flux IC a atténué la diminution des flux entrants en chômage et du nombre de chômeurs. Le flux IC qui a augmenté et qui est demeuré élevé peut indiquer une croissance de l'emploi plus faible. Le graphique 10 présente la proportion d'inactifs qui entrent sur le marché du travail et qui ne trouvent pas un emploi dans les premières semaines de recherche. En octobre 2008, cette proportion était de 41,8 % alors qu'elle était de 51,9 % en juillet 2009, soit une hausse de 10,1 points de pourcentage. Cette augmentation de la proportion d'inactifs qui entrent sur le marché du travail et qui ne trouvent pas un travail rapidement est également observée pendant les périodes de récession aux États-Unis. Au Canada, bien que cette proportion ait diminué lors des périodes suivant la récession, elle est demeurée plus élevée que ce qu'elle était au cours de la période de 12 mois avant la récession. Le nombre de personnes qui sont passées de travailleurs à chômeurs a augmenté entre janvier 2015 et février 2016. Le taux de transition entre l'emploi et le chômage a aussi augmenté après avoir suivi une tendance à la baisse pendant les deux périodes précédentes. Le flux de personnes passant de l'inactivité au chômage a aussi augmenté en moyenne au cours de cette période, mais la hausse s'est produite un peu plus tard. Une hausse du taux de transition entre l'inactivité et le chômage a été enregistrée. Ces changements dans les flux bruts et les taux de transition coïncident avec le choc des prix du pétrole. »

« Lors de la période plus récente, les deux composantes des flux entrants vers le chômage ont diminué, mais la baisse était moins marquée que ce qui a été observé pour les flux sortants. Du côté des flux sortants du chômage (graphique 11), le nombre de chômeurs qui ont quitté la population active le mois suivant (CI) a commencé à augmenter alors que la période de récession était déjà commencée. Il est bien documenté que plusieurs phénomènes peuvent contribuer à cette hausse du flux CI. Par exemple, des gens à la recherche de travail qui arrêtent de chercher devant de moins bonnes perspectives d'embauche ou des personnes qui retournent aux études. »

« Il est donc difficile de déterminer si une partie de la hausse observée dans le flux CI a été causée par un effet de composition occasionné par l'augmentation du nombre de chômeurs ou par la hausse du nombre de chercheurs découragés. Durant la reprise et la période subséquente de quatre ans, le nombre de chercheurs d'emploi qui ont arrêté de chercher (CI) était plus haut que le niveau moyen observé durant les 12 mois précédents la récession. Toutefois, le flux CI a suivi une tendance à la baisse au cours de la période. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'à l'été de 2015. La hausse des flux sortants du chômage observée entre janvier 2015 et février 2016 provenait principalement de la

hausse du nombre de chômeurs quittant la population active. »

« Lors de périodes de chocs économiques comme une récession, le nombre de chômeurs de plus long terme augmente. Les flux bruts permettent d'observer le nombre de chômeurs qui demeurent chômeurs lors du mois suivant. Le graphique 13 présente les taux de transitions pour ce flux. Il est observé que la proportion de chômeurs qui sont restés chômeurs (taux de transition CC) a connu une hausse notable au cours de la récession et est demeurée assez élevée par la suite. Au cours de cette période, la proportion de chômeurs qui ont cherché du travail pendant 27 semaines ou plus a également connu une hausse notable. La probabilité de rester chômeur entre deux mois consécutifs a diminué au cours de la période de reprise et cette baisse s'est poursuivie jusqu'à l'été de 2012. Cette proportion est toutefois demeurée élevée comparativement à ce qui était observé avant la récession, ce qui était aussi le cas pour la proportion de personnes ayant cherché du travail pendant 27 semaines ou plus. La proportion de chômeurs qui sont restés chômeurs a augmenté entre janvier 2015 et janvier 2017. »

« Les mouvements dans les données sont nettement perceptibles lors de chocs économiques. La forte diminution de l'emploi observée pendant la récession de 2008-2009 provenait principalement de la hausse des flux sortants de l'emploi, alors que les flux entrants sont demeurés relativement stables. [...] La proportion de chômeurs qui étaient dans ce même statut le mois suivant a augmenté de manière prononcée au cours de la récession de 2008-2009. »

Le rapport révèle l'insécurité de la classe ouvrière et l'immense gaspillage de la force productive des travailleurs. La classe ouvrière, tantôt employée et partie de la force de travail et tantôt exclue, est très influencée par les conditions économiques. La chance individuelle peut jouer un rôle, mais le facteur déterminant de changements significatifs est engendré par les conditions économiques, à la fois la condition générale de l'économie, ses contradictions et ses problèmes, et les conditions de secteurs et d'endroits de travail spécifiques. Il faut noter aussi le parasitisme qui a surgi avec l'impérialisme, qui pèse lourdement sur la classe ouvrière sous forme de marchés boursiers et d'autres institutions financières et sous forme de manipulation et de trafic des travailleurs par des tiers et d'expropriation d'une portion de la valeur qu'ils produisent.

Dans les conditions actuelles, de nombreux travailleurs se retrouvent privés même de droits civils sans parler de droits humains modernes. Le marché du travail fonctionne sur la base de la contrainte. On peut parler ici d'une forme de servitude volontaire, mais le mot volontaire est une exagération. Récemment, certains membres de l'oligarchie impérialiste l'ont démontré on ne peut plus clairement lorsqu'ils se sont plaints que la rémunération de 2 000 dollars par mois du gouvernement pendant la pandémie pour les travailleurs mis à pied aura un effet dissuasif sur leur retour au travail. Les travailleurs sont forcés de vendre leur capacité de travailler sans quoi ils sont menacés de pauvreté et de privation. Ceci n'est pas moderne. C'est une violation des droits humains des travailleurs. La contrainte, qu'elle résulte en une servitude involontaire ou volontaire, est le fait de sociétés de classes dominées par une élite dirigeante qui exploite le travail et la production du peuple afin de servir ses propres intérêts de classe étroits.





Une nouvelle direction de l'économie est requise qui élimine les crises économiques récurrentes, le marché du travail, le fléau du chômage et la fluctuation constante de la classe ouvrière en termes d'emploi et de main-d'oeuvre, lesquels créent une grande insécurité et un désarroi pour la classe ouvrière ainsi qu'une perte de productivité pour l'économie. Une nouvelle direction déploierait la force productive et le caractère éclairé du facteur humain/conscience sociale. Dans une telle situation, les travailleurs s'acquitteraient de leur devoir de travailler sans se sentir menacés de perdre un emploi ou de se retrouver sur le chômage. La motivation de travailler viendrait des conditions sociales transformées par lesquelles les travailleurs seraient au contrôle de leur travail et du produit social qu'ils produisent et de la direction de la société. Un changement aussi profond vers l'habilitation du peuple et la conscience sociale engendrerait un profond changement dans les relations sociales à l'endroit de travail, d'une domination unilatérale et injuste d'une élite dominante, vers une relation que les travailleurs eux-mêmes développeraient conformément avec le nouvel objectif de l'économie de servir le bien-être du peuple et d'humaniser l'environnement social et naturel.

## Notes

### 1. De Statistique Canada « [Recensement en bref - Les personnes âgées au travail au Canada](#) »

- En 2015, un Canadien sur cinq âgé de 65 ans et plus, soit près de 1,1 million de personnes âgées, a déclaré avoir travaillé pendant l'année. Il s'agit de la plus forte proportion enregistrée depuis le Recensement de 1981.
- Parmi les personnes âgées qui ont travaillé en 2015, environ 30,0 % l'ont fait à temps plein pendant toute l'année, et la majorité d'entre elles étaient des hommes.
- Le pourcentage de personnes âgées ayant déclaré travailler a presque doublé entre 1995 et 2015, la majeure partie de l'augmentation étant le résultat du travail pendant une partie de l'année ou du travail à temps partiel. Des hausses de l'activité sur le marché du travail ont été observées à tous les âges, tant chez les hommes que chez les femmes.
- Les personnes âgées titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur de même que celles n'ayant pas de revenu de retraite privé étaient plus susceptibles que les autres personnes âgées de travailler.
- Le revenu d'emploi était la principale source de revenus pour 43,8 % des personnes âgées qui ont travaillé en 2015, ce qui représente une hausse par rapport aux proportions de 40,4 % enregistrée en 2005 et de 38,8 % enregistrée en 1995.
- Les hommes âgés qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année étaient le plus souvent des gestionnaires en agriculture, des directeurs du commerce de détail et de gros, des conducteurs de camions de transport, des vendeurs du commerce de détail, ainsi que des concierges et surintendants d'immeubles.
- Les femmes âgées qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année étaient le plus souvent des adjointes administratives, des gestionnaires en agriculture, des agentes d'administration, des vendeuses du commerce de détail, des commis de bureau et des directrices du commerce de détail et de gros.
- Les personnes âgées des territoires, ainsi que celles de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard, étaient les plus susceptibles de travailler. Celles de Terre-Neuve et Labrador, du Québec et du Nouveau-Brunswick étaient les moins susceptibles de le faire.
- À l'échelle du pays, les personnes âgées vivant dans des régions rurales étaient plus susceptibles de travailler que celles vivant ailleurs.

### 2. « [La dynamique du marché du travail depuis la récession 2008-2009](#) », Emmanuelle Bourbeau

